

Demande de Passage à crédit
Semestres pairs 2021-2022

Formulaire et pièces justificatives à remettre à votre scolarité avant le 21 janvier 2022.

L’étudiant redoublant peut demander le passage à crédit de matières enseignées dans l’année supérieure à condition d’avoir validé un semestre de l’année redoublée.

Le passage à crédit n’est pas de droit. Si votre dossier est accepté, merci de vous présenter à la scolarité pour effectuer votre inscription pédagogique.

NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

PRÉNOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

NUMÉRO ÉTUDIANT : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# Votre Formation

Dans quelle formation étiez-vous inscrit en 2020-2021 ?

Choisissez un élément.

[ ]  Autre, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Pour quel semestre souhaitez-vous effectuer une demande de passage à crédit ?

Choisissez un élément.

[ ]  Autre, précisez : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

# Pièces demandées

Merci de bien vouloir transmettre votre relevé de notes justifiant la validation du semestre de votre année redoublée.

Fait à Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Le Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.